

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 JUIN 2015

- n° 171 de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et de 15 cosignataires demandant au Conseil communal une étude sur une liaison piétonne entre le couvent des Cordeliers vers les escaliers de la place du Marché-aux-Poissons

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) résume le postulat ci-après:

"Le passage piéton à la rue de Morat, à la hauteur du couvent des Cordeliers, bute de l'autre côté contre un arbre et il faut le contourner et longer des voitures stationnées pour emprunter les escaliers du Marché-aux-Poissons.

Dans un souci de mieux accéder à cette place et à la rue Pierre-Aeby qui la surplombe, je demande d'étudier une autre disposition des lieux qui permettrait une liaison piétonne convenable des deux côtés de la rue de Morat. Ce nouveau chemin facilitera aussi l'accès des piétons venant du haut de la ville vers les Cordeliers et le chemin du Grabensaal qui est en attente de réalisation."